

SP HLM : Cr  ation locaux poubelles r  idence Habitation 1 et 2

  CRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / AJL@LCG.GP

16 octobre 2025



Annonce n   2025/10/12

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Soci  t   Pointoise d'HLM de la Guadeloupe (971)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 30312210500024

Code postal / Ville : 97110 Pointe à Pitre

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : GROS YANNICK - Tél : +33 690701909 - Mail : yannickgros1@icloud.com

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Cf RC

Capacité économique et financière : Cf RC

Capacités techniques et professionnelles : Cf RC

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis :

Vendredi 31 octobre 2025 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : cf RC

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de grosses réparations Résidence
HABITATION 1 et 2 Programme 2025 lot maçonnerie

Classification CPV : 45262690

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Travaux de création locaux poubelles
habitation 1 et 2 (relancé suite à la déclaration d'infirmité de la
consultation précédente)

Lieu principal d'exécution : BLACHON LAMENTIN

Durée du marché (en mois) : 6

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché allotи : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détails sur la visite : En autonomie sans la présence de la MOE et de la
MOA

Autres informations complémentaires :

Il est fortement recommandé aux candidats d'effectuer une visite des lieux d'exécution du marché en préalable à la remise de leur offre.

Aucune réclamation ne pourra être émise après notification du contrat, pour quelque motif que ce soit.

À l'issue de cette visite, chaque candidat établira une attestation de passage reconnaissant la prise en compte de toutes les conditions d'exécution des travaux et s'engageant à les réaliser dans les conditions fixées au présent Dossier de Consultations des Entreprises, complété de son offre.

Cette attestation devra nécessairement être jointe à l'offre sous peine d'élimination des offres.

Date d'envoi du présent avis

16 octobre 2025